



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

C200 YACHT – MODULE YACHT

MARE NICEA
Numéro d'activité 93060618506
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Public concerné : Tout public

Délai d'accès : 1 semaine avant la formation

Dates : Calendrier en ligne

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

Epreuves d'examen : En continu

Effectif prévu : de 6 à 12 personnes

Responsable pédagogique :
Karine CHICHE

Personne à contacter :
Karine CHICHE

Tarifs : sur demande

Lieu principal de formation :
MARE NICEA

17 boulevard Carnot 06300 NICE
Tél : 04.26.11.42
marenicea06300@gmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale

DESCRIPTION

Le brevet de capitaine 200 yacht est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de capitaine et de chef mécanicien en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes. Au pont, des fonctions au niveau de direction sur des navires à propulsion mécanique armés à la plaisance d'une jauge brute inférieure à 200 et allant au plus à 60 milles des côtes, à la machine, des fonctions au niveau de direction sur tout navire d'une puissance inférieure à 250 kW...



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation

MARE NICEA - 17 Bd Carnot - 06300 Nice - 06 67 99 89 40 / 04 93 26 11 42 marenicea06300@gmail.com
Siret : N° 422 935 312 00013 - N° d'agrément : 93060618506 - Code organisme Conseil Régional : 9920030750



OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, vous serez capable de se préparer à l'environnement spécifique du yachting, aux problématiques et responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de ses nouvelles fonctions d'OCQP, de second capitaine, de capitaine selon le brevet yacht acquis et sur des navires de Jauge Brute (JB) inférieure à 200 allant à 60 milles des côtes au plus, ou sur des navires de JB inférieure à 500 ou inférieure à 3000, toujours selon le brevet yacht acquis.

PREREQUIS

Cette formation nécessite comme prérequis :

- Etre titulaire du Capitaine 200
- Justifier d'un CGO et d'un médical 2
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

DISPOSITIF(S) - FINANCEMENTS

Financement individuel, CPF, AIF, pôle emploi, AGEFICE...

CONTENU DE LA FORMATION - DUREE 79H

Conformément au référentiel

Base :

- Manœuvre des yachts
- Équipements passerelles et de communication des yachts
- Arrêt technique
- Anglais

Spécifique :

- Le monde du Yachting
- Zones de navigation des yachts
- La croisière
- Le management



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des compétences durant la formation. Epreuves finales écrite, orale et pratique Validation :
Module yacht*

(Relevé de notes téléchargeable sur votre portail du marin dans l'onglet formation)

**après validation de la commission de jury se tenant à la DIRM de Marseille une fois par mois*

MODALITES HANDICAP

Formation accessible aux personnes sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer

MODALITES – OUTILS – TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Formation théorique et pratique, alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives,
- Outils pédagogique : ordinateur, écran de télévision dans chaque salle, simulateur navigation...

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE BREVET

- Être titulaire du CFBS valide, Etre titulaire du CGO valide, Etre titulaire du médical 2 valide, Etre titulaire des attestations SBNP 1, 2 et 3, Etre titulaire du C200 valide



Cette action est
cofinancée par l'
Union européenne
dans le cadre du
Fonds Social
Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation